



# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### ALLEMAGNE. — FRANCFORT, LE 7 SEPTEMBRE.

On écrit de Hanovre, le 29 août :

Les états seront convoqués vers la mi-octobre et on leur soumettra alors les modifications que l'on veut faire subir à la loi fondamentale. M. le directeur de la chancellerie Leist s'occupe activement de ce travail. Il est certain qu'une opposition s'est manifestée parmi les membres des états, mais modeste et légale et il n'y avait même pas à concevoir l'idée d'un mouvement révolutionnaire. Cependant les démagogues étrangers ont compté là-dessus. Les réfugiés politiques, les démagogues anglais, français et suisses ne projetaient rien moins contre le Hanovre qu'une expédition semblable à l'entreprise vers le Piémont. On avait reçu d'abord de Francfort, ensuite de Paris et plus tard par une dépêche du ministre prussien, M. de Werther, adressée au ministre de l'intérieur les renseignements les plus précis et les plus exacts des projets formés par les démagogues contre le Hanovre. Notre police si active espère maintenant saisir quelques uns des émissaires et les inspecteurs de police de la résidence dont on connaît le zèle, doit faire naître à ce sujet les plus justes espérances.

Les armes du royaume ont aussi été réglées et elles resteront, à quelques légers changements près, les mêmes qu'au paravant, et telles que l'écusson royal a été formé dans la Grande-Bretagne et au Hanovre depuis l'avènement au trône de la maison de Hanovre. Au lieu de la devise : *Dieu et mon droit*, on y a placé celle-ci : *Suscipere ac finire*.

### FRANCE. — PARIS, LE 10 SEPTEMBRE.

On annonce que M. le garde-des-sceaux s'est rendu dans la journée à St-Cloud, pour prendre les ordres du roi relativement au mandement de Mgr. l'archevêque de Paris, et que ce mandement va être déféré immédiatement au conseil d'état.

La dissolution de la chambre n'est pas encore prononcée et l'on parle déjà de l'époque de la réunion de la chambre prochaine. On indique l'époque du 1<sup>er</sup> ou du 15 décembre pour l'ouverture de la session, avec promesse de clôture pour le commencement de mai.

M. le comte Sebastiani ne paraît pas songer à retourner à son poste à Londres, et l'on a pu se convaincre qu'il n'était pas du tout venu en France, ainsi qu'on l'avait annoncé, pour aller prendre les eaux. On dit que M. Sebastiani n'était pas en très bonne intelligence avec lord Palmerston, et qu'il s'était décidé à demander un congé, persuadé que le ministre Melbourne ne tarderait pas à être renversé, et qu'il pourrait alors retourner à son poste d'ambassadeur. Ainsi il attendra à Paris l'ouverture du parlement anglais, et si lord Melbourne obtient la majorité dans la chambre des communes, il demandera son remplacement.

On parle beaucoup à Londres, depuis quelques jours, de la possibilité d'une intervention française en Espagne. Cette intervention aurait lieu sur une échelle plus large que toutes celles qui ont été adoptées ou proposées jusqu'à ce jour. Elle aurait pour but de terminer le plus promptement possible et d'une manière décisive la lutte qui désole et ensanglante ce pays. Elle serait décidée et effectuée, du moment où la sûreté de la reine régente et de sa fille paraîtrait gravement compromise. Cette intervention ne serait opérée qu'avec l'assentiment des principales puissances qui sont

voisines de la France, et même avec la coopération directe ou indirecte de quelques-unes d'entr'elles. Les journaux anglais font coïncider ces bruits, que nous ne garantissons pas, avec le voyage de LL. MM. le roi et la reine des Belges en Angleterre, et avec la mission de M. le général de Rumigny.

Les recettes du chemin de fer de Paris à St-Germain se sont élevées pendant plusieurs jours de cette semaine au-delà de 30,000 fr. Cette affluence extraordinaire était produite en grande partie par la fête des Loges. La recette du premier mois a été d'environ 600,000 fr. La compagnie ne compte que sur une moyenne de 3,000 voyageurs par jour pour toute l'année pour pouvoir offrir de beaux dividendes aux actionnaires.

Nous lisons dans le *Journal du Commerce* de Lyon, du 8 :

« Une dépêche télégraphique, arrivée avant-hier à quatre heures du soir, a apporté à six batteries d'artillerie, en garnison à Lyon, l'ordre de partir hier matin pour Toulon, où elles doivent être embarquées pour Bone. »

On lit dans le *Moniteur algérien* du 1<sup>er</sup> septembre :

« Le bateau à vapeur l'*Achéron*, arrivé aujourd'hui de Bone, nous apporte les nouvelles suivantes :

« Les travaux de l'enceinte du camp de Medjez-Hamar se continuent avec activité. Partout les ouvrages sont en état de défense. Une ambulance a été établie, huit fours en tôle peuvent fournir 3,000 rations en 24 heures; des magasins de fèves sont construits. Les parcs de l'artillerie et du génie sont presque entièrement arrivés. Partout on redouble d'efforts pour être en mesure d'agir avec énergie. »

Dimanche dernier, le colonel Davivier est arrivé de Guelma, accompagné par une centaine de cavaliers choisis, dont vingt-deux cheiks, qu'il a présentés à M. le gouverneur-général; leur entrée dans le camp a offert un aspect très pittoresque, ils montrent le désir de marcher avec nous contre Constantine, et maudissent les avanies et les dévastations dont ils sont les victimes depuis plusieurs années.

Quoi qu'on puisse penser de la sincérité de leurs dispositions, du moins ils ne commettent aucun acte d'hostilité; ils apportent au camp de la paille, de l'orge, des poules, des melons, etc., et le pays aux environs est parfaitement tranquille. Malgré l'imprudence habituelle de nos soldats, imprudence que les précautions les plus grandes ne parviennent pas toujours à empêcher, nous n'avons eu aucun accident, aucun événement fâcheux à déplorer. »

On lit dans le *Toulonnais* :

La division active de Bone se compose de 15,000 hommes, de 6 batteries d'artillerie et de 8 compagnies du génie. En ce moment, plus de 10,000 hommes sont réunis à Bone ou aux camps; les chevaux et mulets pour l'artillerie, le train des équipages, etc., ont été débarqués. On n'attend plus pour partir que l'arrivée de deux régiments de la division des Pyrénées orientales, du duc de Nemours et du général Damremont. L'expédition sera commandée par le général Damremont. Il aura sous ses ordres les maréchaux-de-camp Trezel et Rhulières qui commanderont des brigades, et le général Perregaux sera chef de l'état major général.

Une lettre d'Oran porte qu'on ne sait plus à quelle époque le général Bugeaud rentrera en France. Les maréchaux-de-camp Lydes et Rhulières sont partis, et il reste seul pour commander la division active. Il est probable qu'il attendra que le traité de la Tafna soit complètement exécuté.

se faisait remarquer dans toute sa personne. Elle récapitulait dans son esprit le peu qu'elle possédait, et dont elle eût voulu pouvoir doubler la valeur, pour sauver plus sûrement les jours de ceux qui lui étaient chers... Et puis n'avait-elle pas laissé son enfant dans cette chambre !... On avait peine à la suivre.

Elle entendit des pleurs... Oh ! mon Dieu ! il vit du moins, se dit-elle...

Les brigands avaient déjà pénétré dans cette pièce du château. L'enfant épouvanté pleurait sur le lit, dont on avait enlevé les matelas et les couvertures. Madame L. courut à son enfant, qui s'élança vers elle, mais on les retint. Ces hommes ne connaissaient qu'un Dieu, qu'un culte : l'or; qu'un moyen : le feu et le sang !...

Les mains de Madame L. étaient liées, elle indiqua la clef d'un meuble; on l'ouvrit, tout fut pris jusqu'à son linge.

— Ce n'est pas là ce que nous voulions, dit Moneuse, d'une voix de tonnerre, les six mille francs !

Madame L. frissonna.

— Je n'ai plus rien, dit-elle avec désespoir.

Moneuse ou donna qu'on l'attachât au pied de son lit, et tous sortirent; elle ne vit plus rien, seulement elle sentit son enfant se glisser sur son sein...

Peu d'instants après deux hommes entrèrent. L'un tenait une torche et dans les mains de l'autre brillait un couteau tranchant. Il s'avança vers l'enfant, le saisit, et lui appuyant sur le cœur la pointe de son arme, il hurla ces mots à l'oreille de la mère :

— Tu as encore de l'argent, ou est-il ?...

Madame L. voulut parler, les paroles expirèrent sur ses lèvres, ses tempes battaient violemment, un nuage passa devant ses yeux, elle jeta un cri terrible et s'affaissa sur elle-même.

Il lui sembla que la chambre redevenait obscure. Des pas paraissaient s'éloigner et se rapprocher. Elle se demanda ce qui se passait donc de si étrange et de si horrible, mais ses esprits égarés ne pouvaient plus rassembler ses idées.

Moneuse était revenu dans la salle où il avait laissé M. L. à la garde de quelques hommes.

— Me diras-tu où est cet argent ? lui demanda-t-il de nouveau,

— On écrit de Tunis, en date du 29 août (en rade) : Nous sommes arrivés ici le huitième jour après notre départ de Toulon. Le bateau à vapeur *la Chimère* est venu nous y joindre, deux jours après, avec des dépêches pour l'amiral.

Cette fois l'expédition a été faite avec toutes les précautions propres à tenir son but secret; nous mêmes d'abord nous étions impatients de savoir notre destination. Ce ne fut que deux ou trois jours après notre départ que nous avons su que nous allions remplir une mission à Tunis.

Samedi, jour de notre arrivée, à 9 heures du matin; étant à 7 lieues de distance de Tunis, l'amiral Gallois signala l'ordre de se préparer au combat. Nous disposâmes immédiatement après un appareil complet pour les blessés. L'hôpital fut démoli dans un instant et les malades descendus au fond de cale, les cloisons de porte des officiers furent enlevées, le branle bas du combat fut battu, les boulets furent montés aux batteries et les canons chargés à double projectile.

Tout le monde fut bientôt à son poste. Nous restâmes dans cette attitude jusqu'à ce que la rade de Tunis se fut offerte à notre vue, libre de toute escadre ennemie. Dans un instant tout fut remis en ordre à l'exception des canons qui sont encore chargés. Maintenant nous savons que c'est contre une escadre turque que nos coups devaient être dirigés. L'amiral Gallois s'attendait à la trouver en rade et dans cette position il voulait y entrer mèche allumée pour s'emboîser à l'instant sans autre forme de procès. Nous sommes toujours sur le pied de guerre; les sentinelles des gaillards ont leurs fusils chargés.

On attend à chaque instant la division Lalande qui a accompagné le prince de Joinville. Nous ignorons complètement ce que feront les deux divisions une fois réunies. En rade de Tunis se trouvaient à notre arrivée une frégate et une goëlette turques; aujourd'hui une goëlette et un brick sont venus les renforcer. Ce matin, notre division a appareillé pour mouiller plus près de la citadelle qui défend l'entrée de la rade et a pris une position qui peut lui permettre d'emboîser au premier signal.

Nous sommes entrés en libre communication avec la terre et l'amiral Gallois est allé en ville sans doute pour conférer avec le consul et avec le bey.

La politique autrichienne continue, dit-on, à se rapprocher de la politique anglaise. On est convaincu, à Vienne, que quelque soit la tournure que prennent les affaires parlementaires de la Grande-Bretagne, les relations d'amitié de son gouvernement avec l'Autriche ne seront pas troublées et se resserreront même de plus en plus. On affirme que sur la question d'Orient et quelques autres questions, l'Autriche partage les opinions de l'Angleterre; de la France et de la Prusse, contre celles de la Russie.

— On écrit de Besançon :

Les transactions de la foire entre les maîtres de forges des trois départements ont encore eu lieu en baisse. Les fontes fines de première qualité se sont vendues de 210 à 214 fr. les 1000 kil., prises aux fourneaux; les qualités inférieures, de 200 à 206 fr. Ces prix établissent une différence de 20 à 25 fr. sur ceux de la foire précédente. Les affaires ont été peu animées.

— *Villaréal*, que l'on dit avoir été mortellement blessé en duel par Cabrera, avait beaucoup d'influence dans le camp de don Carlos; c'était un des plus jeunes chefs de l'armée carliste, né en 1801, il remplissait les fonctions de premier aide.

— Il me serait plus aisé de vous donner ma vie, répondit le notaire.

Moneuse se tourna vers ses hommes, et dit tranquillement : — Du bois !

M. L. sentit frissonner tout son corps. Il s'attendait à mourir, il avait rassemblé pour ce moment suprême toutes les forces de son âme, mais les tortures l'épouvantaient.

On apporta du bois.

Un grand brasier fut allumé dans la cheminée. On lia fortement une chaise renversée au-devant d'un fauteuil dans lequel M. L. fut placé. On lui mit les pieds nus. Ses jambes, ses bras et son corps furent fortement attachés au fauteuil et à la chaise; dans cette position, il avait les jambes étendues en avant. Il conjura de suspendre un moment son supplice, et s'adressa à Moneuse.

— Je vois que vous allez me faire subir d'atroces douleurs. Pour m'y soustraire je vous donnerais un million si je l'avais, mais je n'ai qu'un peu d'or qui est à vous. Quel serment exigez-vous de moi ? je suis prêt à le faire; s'il reste au fond de votre cœur un peu de pitié pour votre semblable, pour un homme qui ne vous a pas résisté, qui vous a dit la vérité et livré tout ce qu'il possédait; je vous en conjure, épargnez-lui d'affreux et d'inutiles tourments.

— Ces tourments arrachent bien des aveux, répliqua Moneuse avec une sorte de sérénité. Approchez le feu, car il fait froid.

Cet horrible jeu de mots fit rire les brigands. M. L. n'espéra plus rien de ses bourreaux.

Le fauteuil fut approché du brasier... bientôt les muscles des pieds se crispèrent, et la chaire grilla...

M. L. était toujours attaché aux pieds de son lit. Des gémissements affreux le rappelaient peu à peu à elle-même. Elle écouta et crut reconnaître la voix de son mari... puis son enfant lui revint à la pensée. Il n'était plus près d'elle... Elle voulut se lever; des cordes la retenaient. Ses mains s'étendirent convulsivement sur le plancher; elles cherchaient un corps ou du sang... elles ne trouvèrent rien.

Les gémissements et les cris continuèrent; c'était bien la voix de son mari parvenu au paroxysme de la douleur physique.

Tant d'émotions étaient au dessus de ses forces; une crise nerveuse la

### FEUILLETON.

#### LE CHAUFFEUR.

(Fin. — Voir le *Politique* d'hier.)

Il y a d'affreuses nuits !...  
CR. NODIN.

Mme. L. parut pâle comme la mort; elle porta ses regards sur cette tourbe hideuse, puis apercevant celui qu'elle reconnut pour être le chef, elle s'avança résolument vers lui.

Moneuse continua : il y a trois jours qu'une somme de six mille francs a été apportée ici ? Réponds; si tu mens, ton mari est poignardé sous tes yeux; où est cette somme ?

— Madame L. se jeta à ses genoux :

— Monsieur, au nom du ciel, au nom de ce que vous avez de plus cher, ne tuez pas mon mari, ni mon enfant. Je vous dirai la vérité toute entière, mais pitié !... Cet argent nous ne l'avons plus, il est parti hier pour Mons.

— Ils ont pu se donner le mot, murmura Moneuse. Madame L. Pentendit.

Oh, grâce !... écoutez moi... je vous le jure sur mon Dieu, sur mon âme, ce que je vous dis est vrai. Pourrais-je vendre la vie de mon mari ?... nous n'avons plus cette somme, mais... nous possédons un peu d'or... des effets, quelques bijoux... prenez tout... tout est à vous, mais laissez-nous la vie...

Et elle arracha son anneau qu'elle tendit aux brigands.

Moneuse parut hésiter un moment, puis se redressant :

— Lève-toi, dit-il, et conduis-nous. Nous verrons si tu mérites de vivre.

Madame L. conduisit les brigands dans l'étude de son mari. Là, elle indiqua un secrétaire qu'on ouvrit; dans ce secrétaire il y avait un petit coffret à damier incrusté d'ivoire et d'écaillé, et, dans ce coffret, une assez mince somme en or. Moneuse s'en empara.

— Est-ce là tout, dit-il, d'un air moqueur ?

— Suivez-moi encore, dit Madame L., et elle s'achemina vers sa chambre à coucher. Sa démarche était résolue, une sorte d'exaltation



rale annonça pour le lendemain la formation d'un ministère composé de ses patrons! Cependant cette effervescence se calma insensiblement, la résistance s'organisa sur plusieurs points, et l'on s'aperçut qu'il n'était pas aussi aisé de donner le change aux intelligences qu'aux joueurs de la bourse. Que nos grands industriels réfléchissent et ils reconnaîtront que leur avènement au pouvoir (si la chose était possible, ce que nous ne croyons pas), porterait un coup mortel à leurs importantes entreprises et à leurs vastes opérations. A tort ou à raison, on suspecterait leur désintéressement, et la méfiance et le décri serait tout ce qu'ils auraient à attendre de leur bonne ou mauvaise gestion. Un maladroit ami peut seul leur avoir inspiré ou plutôt prêté ces intentions. Ils devraient eux-mêmes être dépourvus de prudence et de perspicacité pour vouloir ajouter à leurs nombreux travaux, les difficultés d'un gouvernement. L'industrie aura ses représentants à la chambre, et elle y pourra défendre ses intérêts si elle les croit lésés par le pouvoir. On peut prévoir que de ce côté, les rangs ministériels se trouveront éclaircis.

La belle usine de Decazeville vient de passer dans les mains d'un belge, M. John Cockerill. D'importants changements vont avoir lieu dans cet établissement. M. Cockerill a débuté par remplacer tous les ouvriers anglais par des ouvriers belges. Déjà on travaille à agrandir les bâtiments pour pouvoir doubler le nombre des hommes occupés dans l'usine. Un chemin de fer va être établi de Decazeville à Livegnac, pour aboutir au Lot qui, débouchant dans la Garonne, versera ses produits dans le Midi. M. Cockerill y vient établir une fabrique d'acier, de fer-blanc, de marmittes, de fontes, etc.

Le consul de Russie vient de mourir à Anvers. On sait que la cour de Russie n'a donné au traité du 15 novembre 1831 qu'une ratification *conditionnelle* ou tout au moins *incomplète*, et que jusqu'à présent l'empereur Nicolas n'a accredité aucun agent diplomatique auprès de notre gouvernement. Il y a donc toujours incertitude sur la reconnaissance de la Belgique par ce prince. Cependant le consul de Russie qui vient de mourir à Anvers, et dont la nomination était antérieure à la révolution, avait continué depuis 1830 à exercer ses fonctions au nom de son gouvernement, et les armes de Russie étaient restées placées au-dessus de sa porte. On est curieux de voir si l'empereur Nicolas lui nommera un successeur. Un nouveau consul de Russie ne pourrait entrer en fonctions aujourd'hui qu'après avoir obtenu l'*exequatur* de notre gouvernement. Mais la cour de Russie consentira-t-elle à subordonner la validité d'une nomination faite par elle à l'agrément d'un gouvernement qu'elle n'a pas encore définitivement reconnu? (L'Observateur.)

Le bruit court que le couronnement de la reine d'Angleterre aura lieu au mois de mai prochain, et qu'une série de fêtes magnifiques et sur une grande échelle auront lieu au nouveau palais à l'occasion de cet important événement. Plusieurs princes étrangers, appartenant aux diverses familles régnantes de l'Europe, viendront, dit-on, assister à cette brillante cérémonie.

On dit que la première lettre qu'écrivit la reine Victoria au moment de son avènement au trône n'était pas une lettre diplomatique présentée au conseil des ministres. Si cela est vrai, la mère et l'auguste oncle de S. M. n'auraient aucunement besoin de chercher à diriger son choix, et l'Angleterre verrait à côté de celle qui a hérité, comme jadis à côté de celle qui devait hériter le trône britannique, un prince de Cobourg en qualité de royal époux. (Conservateur.)

Il résulte d'une lettre et de renseignements authentiques, publiés ce matin par un journal, que Mlle. Mars serait âgée de 53 ans, et qu'elle serait la fille du célèbre Mouvet, qui s'appelait Jacques Marie Boutet.

On lit dans le *Précurseur* d'Anvers : La *Princesse Victoria*, arrivée de Londres ce matin, avait à bord 85 passagers parmi lesquels se trouvaient sir Robert Corquinn Bart et le marquis de Sligo, ainsi qu'une quarantaine de mécaniciens qui se sont dirigés immédiatement par le chemin de fer sur Louvain et de là sur Liège.

Autant nous nous sommes récriés contre les quarantaines lorsqu'elles étaient inutiles, autant nous blâmerions aujourd'hui le gouvernement s'il se relâchait d'une sévérité devenue nécessaire; car on nous écrit de Brest du 6 septembre, que le brick de guerre français *BADINE*, arrivé de la Havane le 14 août, se trouvait encore en quarantaine parce qu'au moment de son départ, la fièvre jaune régnait d'une manière épidémique, et qu'il avait perdu dans sa traversée deux hommes de cette maladie. Pendant son court séjour sur la rade de la Havane, il en avait déposé 15 à l'hôpital, et quoique la maladie se fut développée à bord et eût pris un caractère assez grave, il n'y avait heureusement plus que des convalescents à l'arrivée du navire à Brest.

Si nous parlons ainsi, c'est qu'il ne serait pas impossible de voir la Hollande se relâcher précisément de cette mesure, qui est vexatoire lorsqu'elle est inutile, dans le moment où elle est indispensable.

INAUGURATION

DE LA SECTION DU CHEMIN DE FER DE MALINES A LOUVAIN.

Hier, à onze heures du matin, a eu lieu l'ouverture de la section du chemin de fer de Malines à Louvain. Quatre convois d'honneur composés de voitures décorées, et partis de Louvain, de Termonde, d'Anvers et de Bruxelles au bruit des salves d'artillerie, ont transporté, de 11 heures à midi, à la station de Malines, les autorités civiles et militaires invitées à la cérémonie. Le convoi de Louvain portait une partie des membres de l'administration communale, présidés par M. Deswert, échevin, et d'autres personnes invitées. Il se composait de six chars-à-bancs et de 4 waggons, en tout 10 voitures. Les convois d'Anvers et de Termonde et de Welteren étaient formés chacun de trois chars-à-bancs.

Le convoi de Bruxelles se composait de cinq diligences et de 25 chars-à-bancs, ornés de draperies et de pavillons aux couleurs nationales; il contenait environ 700 personnes. On remarquait au nombre des voyageurs M. le ministre des travaux publics, M. le ministre des affaires étrangères, M. le ministre de la guerre, l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. B., M. le comte Le Hon, M. le comte de Reclberg, chargé d'affaires d'Autriche, M. le marquis de Bassano, secrétaire de la légation de France, M. le général Hurel, Evain, etc, etc.

Le convoi est parti à midi un quart de Bruxelles au bruit des salves d'artillerie, et est arrivé à une heure moins un quart à la station de Malines. M. Constantin Rodenbach, commissaire du district, a reçu MM. les ministres à l'entrée de la station, et a présenté à M. le ministre des travaux publics M. Deswert, échevin de la ville de Louvain, et plusieurs membres du conseil de régence arrivés par le convoi de cette ville. M. Deswert, s'adressant au ministre des travaux publics, l'a félicité sur la belle institution du chemin de fer, et sur l'activité qu'il déploie dans ses importants travaux; M. Nothomb, dans sa réponse, a reporté l'honneur de cette œuvre sur M. Rogier qui l'a conçue, M. de Theux qui l'a commencée et les ingénieurs qui l'ont accomplie.

Les voyageurs ont ensuite repris leurs places et le cortège est arrivé à Louvain, à 3 heures.

L'artillerie a retenti aux stations intermédiaires. A Louvain, une estrade s'élevait sur un tertre. La régence s'y trouvait; ainsi qu'un fort grand nombre de dames.

M. le bourgmestre a prononcé le discours suivant :

Lorsque, préoccupé de son avenir commercial et tout ému encore d'une convulsion politique, le pays émancipé recut les premières révélations sur l'établissement d'un vaste système de chemins de fer, bien des doutes, bien des sourires d'incrédulité accueillirent cette magnifique conception. On supputa la dépense, on exagéra les obstacles, et l'on essaya de prouver, car tout se prouve, qu'il n'appartenait point à la Belgique naissante d'exécuter un immense projet exigeant les concours de toutes les forces d'un état vil et puissant.

La jeune nation répondit comme cet ancien à qui l'on niait le mouvement; il marcha, elle se mit à l'œuvre; et ce qui parut d'abord une décevante utopie, devint bientôt, pour les yeux les plus prévenus, une merveille saisissante.

Gloire rajeunisse sur le gouvernement, messieurs, et sur tous les citoyens éminents qui par leur persévérance et leur capacité ont à jamais attaché leur nom à ce travail monumental.

Ainsi chaque année voit s'étendre ce vaste réseau qui, après avoir couvert la Belgique, ira pousser ses ramifications dans les contrées voisines. Une seule journée à peine séparera l'Escaut du Rhin et de la Seine et nous fera participer aux richesses de leurs eaux ayant vingt nations pour tributaires.

Par une similitude frappante, les chemins de fer sont ainsi pour l'espace, ce que la découverte de l'imprimerie fut pour la pensée. Mais qui donc déroulant le tableau de l'avenir, nous dira les merveilles destinées qu'ils préparent à nos neveux?

Naguère encore on nous préconisait cette politique exclusive et jalouse, qui, favorisée par les distances et parquant les différents peuples, travaillait, à les isoler, en maintenant parmi eux d'invincibles rivalités. Ce n'était pas assez des barrières naturelles des états; on s'évertuait à les renforcer encore par toutes sortes de barrières factices. Il semblait que le bonheur et la prospérité d'un peuple fussent accroître incessamment des privations et de la dépendance de ses voisins.

Aujourd'hui, messieurs, acceptons-en les présages; une ère nouvelle semble prête à luire.

Des vœux plus larges et plus libérales président au sort des empires.

L'activité humaine s'agitte dans une sphère plus bienfaisante. Aux monuments fastueux et stériles succéderont désormais ces travaux admirables qui porteront en tous lieux la paix, la civilisation et l'abondance. Déjà s'affaiblissent partout ces fermes de discord qui entretenaient des pouvoirs ombrageux, tantôt sous les espèces prétextées d'intérêts commerciaux, tantôt sous celui plus vain encore de quelques dissemblances dans les mœurs et les institutions ou de je ne sais quelle gloire déplorable toujours arrosée de sang et de larmes. En rapprochant si miraculeusement les distances, les chemins de fer iront ébranler en quelque sorte les peuples les plus opposés. Plus ils se confondront, plus ils s'apprécieront et si jamais, réalisant les vœux de la philanthropie, l'Europe heureuse et libre se repose dans les liens d'un fraternité générale, que de grâces n'aura-t-elle pas à rendre à ce prodigieux auxiliaire?

Honneur à la Belgique qui, la première sur le continent, s'est élancée dans cette grande voie de perfectionnement. Et vous, Messieurs, placés au timon de l'état, vous aussi ingénieurs, habiles créateurs de ces magnifiques constructions jouissez dès à présent de la part de reconnaissance qui vous est due; le pays entier s'attache à vos travaux, il applaudit à vos succès. Puissiez-vous bientôt voir couronner l'œuvre que vos mains ont si heureusement commencé!

M. le ministre a répondu à ce discours ainsi qu'il suit :

M. le bourgmestre, messieurs, le roi m'a chargé de vous exprimer ses regrets de ne pouvoir se trouver au milieu de vous; il aurait applaudi aux idées que vous venez de développer. S. M. considère le chemin de fer comme la grande chose de son règne.

Il est impossible d'apprécier dès aujourd'hui tous les avantages de ce nouveau système de communication; vous en avez indiqué plusieurs qui suffiraient pour justifier l'initiative que nous avons prise sur le continent.

Vous avez fait un rapprochement entre l'imprimerie et les chemins de fer; ce sont, en effet, deux des plus grandes inventions humaines. La Providence, en les révélant à l'homme, a voulu le grandir; elle a fait autant que si, renouvelant son organisation, elle lui avait donné de nouveaux sens.

Il y a des idées qui, une fois nées, ne meurent point; elles entrent irrévocablement dans le domaine de l'humanité; vainement on persuaderait à l'homme d'y renoncer, de les regarder comme non avenues. Les chemins de fer, comme la presse, s'empareront du monde.

Nous avons emprunté à l'Allemagne l'imprimerie, à l'Angleterre les chemins de fer, comme s'il devait suffire à notre gloire d'inventeurs d'avoir créé la peinture à l'huile, autre grande découverte de l'esprit humain. Nos pères se sont empressés d'accueillir la découverte de l'imprimerie; ils l'ont perfectionnée et enseignée à d'autres nations; nous nous sommes appropriés avec le même empressement l'invention des chemins de fer, et déjà la Belgique est devenue un objet d'étude pour les ingénieurs étrangers.

Décreté par un peuple qui, à l'aide d'une révolution, venait de se remettre en possession de lui-même, le chemin de fer est plus qu'un moyen industriel, c'est un grand argument politique, si je puis parler ainsi.

Nous pouvons sans danger le reconnaître aujourd'hui; il était impossible que notre révolution n'excitât pas d'universelles défiances, ne soulevât pas de grandes colères; on ne trouble pas impunément la paix du monde, même pour reprendre la place la plus légitimement acquise.

Ce n'est pas que nous eussions besoin de nous réhabiliter; nous n'avions rien à expier; mais il fallait nous faire comprendre.

Ce peuple à qui les uns contestent le droit, les autres la possibilité d'exister, à qui les uns reprochaient son origine, à qui les autres déniaient un but social, ce peuple s'est constitué pacifiquement au milieu de l'Eu-

rope inquiète ou irritée, et s'est remis au travail, laissant à leur aise les incrédules raisonner sur ces chances d'existence; arrivé à la 7<sup>e</sup> année de son indépendance, il se présente dans l'attitude d'un peuple en possession de toutes ses forces, sûr de lui-même, comme s'il avait longtemps vécu. Lui demandera-t-on encore s'il peut exister et de quoi il est capable?

Le gouvernement et le pays ont répondu; chacun a accepté une part de la tâche commune; le gouvernement s'est fait travailleur; tandis que l'industrie privée renouvelle et multiplie tous les genres d'établissements, le gouvernement rapproche entre elles, par un vaste chemin de fer, les populations, et les rattache à l'Europe.

Le chemin de fer est donc aussi un grand acte de nationalité: la Belgique a pu sans crainte entrer dans l'ère des intérêts matériels; à l'activité de la jeunesse, elle joint la moralité, la foi des vieux peuples.

Au nom du Roi, je déclare le chemin de fer inauguré. Vive le Roi.

M. le président de la chambre de commerce s'est approché, et, parlant à M. le ministre des travaux publics, s'est exprimé en ces termes :

M. le ministre, le commerce de la ville de Louvain applaudit aux travaux du gouvernement pour l'exécution du chemin de fer et l'installation solennelle de la section de cette ville à Malines.

Organe du commerce de Louvain, j'ai l'honneur, M. le ministre, de solliciter la prompte exécution de l'embranchement que le gouvernement a arrêté de faire à la station du chemin de fer au bassin de notre canal. Le commerce de cette ville, qui a considérablement souffert pendant plus d'une année à cause de l'élargissement et de l'approfondissement de ce canal, réclame avec instance votre sollicitude à ce sujet, et compte, M. le ministre, que votre prodigieuse activité ne sera pas en retard pour faire droit à notre demande.

M. le ministre des travaux publics a répondu :

Monsieur, il n'est pas entré dans les intentions du gouvernement de rendre votre canal inutile.

Fidèle aux engagements que mon prédécesseur a pris envers vous, je m'occuperai prochainement des moyens propres à rapprocher le canal du chemin de fer.

Après la cérémonie de l'inauguration, les corps et autorités sont entrés en ville dans l'ordre suivant :

Une compagnie de grenadiers, la musique du 2<sup>e</sup> régiment de lanciers, les sociétés de la carabine, les sociétés de l'arc, l'harmonie de la société de musique de Louvain, les sociétés de l'arbalète, la musique du 2<sup>e</sup> régiment de ligne, les autorités civiles et militaires, un détachement du 2<sup>e</sup> régiment de lanciers. Le cortège s'est dirigé vers l'Hôtel de Ville en suivant les rues de Diest, des Vaches, des Ereniers, de Malines et la Grand-Place. Le 9<sup>e</sup> régiment de ligne formait la haie. Les rues traversées par le cortège étaient bordées d'arbres et ornées de tentures et de drapeaux aux couleurs nationales. Les autorités se sont rendues à l'Hôtel de Ville, où elles ont été introduites par M. le bourgmestre. A 6 heures, un magnifique banquet a réuni 160 personnes dans les salons du bâtiment communal dit *collège de Drieux*.

Le banquet a commencé vers 5 heures et demie. La plus franche cordialité n'a cessé d'y régner. On y a porté un grand nombre de toasts, qui ont tous été applaudis avec transport. On s'est levé de table vers 9 heures pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où avait lieu le bal. La salle était tellement remplie qu'on avait peine à y danser. Cependant cette circonstance jointe à une chaleur étouffante n'empêcha pas les quadrilles de se former. On a pu y observer une foule de toilettes pleines d'élégance et de goût, et ce qui vaut mieux encore, cet espèce d'abandon et de gaieté qui, n'excluant pas un sentiment intime des convenances, ne fait qu'ajouter au charme de pareilles réunions. La salle était éclairée par une triple rangée de lustres, mais l'obscurité du plafond nuisait beaucoup à l'effet des bougies. L'orchestre jouait les airs les plus nouveaux et les mieux choisis. Il n'y avait pas de buffet, mais des plateaux avec les rafraîchissements les plus recherchés ont circulé dans la salle. M. le bourgmestre a fait les honneurs avec toute la cordialité possible. Il est resté pendant une partie du bal dans la salle du second étage, où il a continué à s'entretenir avec les principaux convives du banquet, accueillant chacun avec la plus grande affabilité.

Le convoi est parti vers minuit, et a fait la route de Malines en une heure. Des ouvriers du chemin de fer, portant des falots allumés, éclairaient la route à des distances fort rapprochées. Aucun accident n'a eu lieu. On est arrivé à Bruxelles à deux heures. Tous les *Omnibus* se trouvaient à leur poste, ce qui ne manquait pas d'être agréable; après les fatigues de la journée. Enfin tout s'est réuni pour faire de cette fête une des plus belles que l'on ait vues dans notre pays.

Une foule immense a circulé hier pendant toute la journée et une partie de la nuit dans les rues de Louvain. La foire, favorisée à la fois par la circonstance et par le beau temps, est plus brillante que jamais. La salle de Fracasti était brillamment décorée. Le concert a été ouvert à 7 heures par les musiciens du 2<sup>e</sup> lanciers qui se sont fait vivement applaudir. Après le concert est venu le bal qui a été fort animé.

Une douzaine de grands navires de différents pays se trouvent en ce moment dans le bassin du Canal à Louvain. Ils étaient tous pavoisés à cause de la fête.

A MM. les Rédacteurs du POLITIQUE.

Je vous prie de vouloir bien donner de la publicité à la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser au sujet de l'irrégularité avec laquelle se fait le service de la poste en notre ville; et comme elle intéresse vivement le commerce, je ne doute nullement, Messieurs, que vous ne lui accordiez une place dans les colonnes de votre estimable journal.

Ayant une affaire très importante à traiter avec un négociant d'Anvers, je lui adressai à cet effet une lettre que je déposai dans la boîte placée près de l'hôpital de Bavière, dimanche 10 courant, à trois heures de l'après-dîner. Confiant dans les soins de l'administration à faire recueillir les lettres qu'on déposait dans ces boîtes avant l'heure du départ, je m'attendais à ce que la mienne serait arrivée à sa destination le lendemain matin, et à recevoir la réponse courrier par courrier; mais qu'elle fut ma surprise en apprenant que les lettres qui avaient été déposées pendant la journée d'avant-hier, et notamment la mienne, n'avaient été retirées de la boîte que le lendemain matin, lundi, à 11 heures.

Dans quel but a-t-on établi les boîtes dans les quartiers éloignés du centre? N'est-ce pas afin d'épargner aux habitants de ces quartiers la peine d'aller jusqu'au bureau; si ce but n'est pas rempli par les soins de l'administration, mieux vaudrait mille fois qu'il n'y eût pas de boîtes. Je crois inutile, Messieurs, de vous signaler tous les inconvénients qui peuvent résulter d'une telle négligence de la part de l'administration.


Je pense que la publicité que vous donnerez à ma lettre, suffira pour qu'à l'avenir de pareils abus ne se reproduisent plus.

Agréés, etc. Un habitant d'Outre-Meuse.

**ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 11 SEPTEMBRE.**  
 Naissances: 8 garçons, 9 filles.  
 Décès: 4 garçons, 2 filles, 3 femmes, savoir: Marie Anne Bonon, âgée de 48 ans, journalière, rue Grand Henri, épouse de Hubert Lejeune. — Anne Cohen, âgée de 27 ans, modiste, rue du Crucifix. — Lambertine Henard, âgée de 21 ans, sans profession, rue Xhovémont.

**ANNONCES.**

HUITRES ANGLAISES, chez ANDRIEN, rue Souverain Pont.

 A VENDRE UN BEAU CHEVAL DE SELLE, à tout crin, âgé de 5 ans, pouvant servir à deux mains.  
 S'adresser pour le voir, Derrière le Palais, n. 50. 1658

**VENTE DE MEUBLES.**

LE MERCREDI 13 SEPTEMBRE 1837, à une heure de relevée et le lendemain à la même heure s'il y a lieu, par le ministère de M<sup>e</sup> DEBEVEY et en son étude, rue Sœurs de Hasque, N° 281, à Liège, il sera vendu publiquement, UNE QUANTITE DE BONN MEUBLES, consistant en Tables, Chaises, Commodes, Armoires Garderobes etc, etc, etc. 1665

**MAISON A VENDRE,**

SISE RUE DES CROISIERS, N° 210.

Elle se compose d'un bâtiment à deux étages, avec cour et dépendances.  
 S'adresser au notaire PARMENTIER, à Liège. 1671

**AVIS AUX ENTREPRENEURS.**

LE CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE DE SAINTE CROIX, A LIEGE, FERA PROCEDER,

LE 26 SEPTEMBRE, A 10 HEURES DU MATIN,

A L'ADJUDICATION PUBLIQUE

**DES TRAVAUX**

A EXECUTER pour agrandir et approprier de vieux bâtiments, situés dans les cloîtres de la dite église.  
 On peut s'adresser à la maison pastorale pour voir les plans et devis. Les soumissions cachetées devront être remises au plus tard la veille au soir. 1673

JEUDI 28 SEPTEMBRE 1837, DEUX HEURES DE RELEVÉE, IL SERA PROCÉDÉ

Pardevant M. le juge de paix du canton de HERVE au lieu ordinaire de ses séances, à l'ancien collège à Herve, par le ministère de M<sup>e</sup> OPHOVEN, notaire, A LA VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

**D'UNE BELLE FERME,**

composé DE MAISON, bâtimens s'exploitation, UNE JOLIE MAISON DE MAITRE à côté, jardin, et plusieurs prairies y annexés, contenant six cents onze ares trente deux centiares, située en lieu dit Balwausaux, commune de Battice, joignant à MM. de Fabricechens, Lhœst, Jserentant et Philippe, appartenant aux enfans Michel Derin, dudit lieu.  
 S'adresser pour les conditions, en l'étude de M<sup>e</sup> OPHOVEN, au haut Tiège, à Herve. 1672

**A SURENCHERIR.**

ON PEUT SURENCHERIR D'UN 20me.

**LA FERME**

DE 531 ARES 78 CENTIARES,

Qu'occupe au prix annuel de 700 fr. le Sr. Bottin, sise à Bois Lévéque, commune de Soumagne, adjugée pour 15,500 francs.  
 S'adresser avant le 19 septembre 1837 à midi, au notaire LEGRAND, à Soumagne. 1662



LUNDI 18 SEPTEMBRE, A 3 HEURES, ON VENDRA PUBLIQUEMENT,

**CHEZ M. DISCRY,**

Commissionnaire, rue Féronstrée,

UNE PARTIE VIN DE BORDEAUX MEDOC 1831, en pièces et demi pièces.  
 700 Bout. MACON MOULIN A VENT 1832.  
 600 Bout. BORDEAUX 1831.  
 600 Bout. CHAMPAGNE ROUGE 1832.  
 UNE PARTIE CHAMPAGNE MOUSSEUX en papiers de 12 à 25 bouteilles.  
 Une PARTIE VINAIGRE de vin. 1670

**DEPOT DE PAPIERS D'EMBALLAGE.**

L. VANDERVELDEN,

Md. PAPETIER,

RUE DEVANT SAINT-PAUL, N° 592,

A l'honneur d'informer Messieurs les Fabricans et Négocians, qu'il vient de RECEVOIR EN DÉPOT UN ASSORTIMENT COMPLET DE PAPIERS D'EMBALLAGE de toutes espèces de formats et qualités; gris, demi blanc, bruns anglais, bleus, et goudronnés, préservant le fer de la rouille et les étoffes des insectes.

Des arrangemens pris avec le fabricant lui permettent de les céder aux prix de fabrique les plus avantageux.  
 Le même a son magasin constamment fourni de tout ce qu'on peut désirer en papiers, registres et autres articles de bureau, il se charge de la reliure, réglure aux prix les plus modérés.

**MAISON A VENDRE.**

MERCREDI 13 SEPTEMBRE 1837, A TROIS HEURES APRÈS MIDI

**LA COMMISSION DES HOSPICES CIVILS DE LIEGE**

EXPOSERA

EN VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

AU LOCAL DE SES SÉANCES RUE FÉRONSTRÉE A LIEGE,

**UNE MAISON**

connue sous le nom du béguinage de Saint Ambroise,

située rue de l'Etuve, quartier du Sud de cette ville, cotée n° 709.

Cette vente aura lieu par le ministère de M<sup>e</sup> DUMONT, notaire, à qui l'on peut s'adresser pour connaître les conditions. 1523

**VENTE**

D'UNE BELLE

**MAISON DE COMMERCE,**

AVEC UN JARDIN DERRIÈRE,

pour en jouir le 24 décembre prochain.

Cette propriété située AU COMMENCEMENT DU FAUBOURG ST-MARGUERITE, N° 54, à LIEGE, consiste en une grande boutique, 4 pièces, cuisines et buanderie au rez-de-chaussée; trois belles caves; six chambres aux étages, dont plusieurs avec cheminée en marbre; grands greniers, cour, pompe, citerne, fournil et un jardin planté de bons arbres, traversé par le ruisseau des moulins, et dans lequel il se trouve un bâtiment avec souterrains, le tout d'une contenance d'environ 32 ares.

LA VENTE aura lieu AUX ENCHÈRES, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BIAR, notaire à Liège, le MARDI 19 SEPTEMBRE 1837, à 2 heures de relevée.  
 On peut voir la propriété tous les jours. 1485

**BOURLET EN BALEINE.**

AVIS.

Le dépôt de bourlets en baleine de M<sup>e</sup> FOURNIER de Paris, est toujours chez GILLON-NOSENT, rue du Pont-d'île, n. 32, à Liège.

Quoique ces bourlets soient supérieurs en qualité à ceux des autres fabriques, et ne laissent rien à désirer, tant pour les modèles que pour la bonté des baleines, on prévient qu'on a fait une grande diminution sur le prix.

**BOURSES.**

LONDRES, LE 9 SEPTEMBRE.

3 <sup>e</sup> c. consolidés . . . . .	92 1/2	Espagne. Cortés. . . . .	19 1/2
Bel. cm. 1832 C. D. . . . .	103 1/4	Différées . . . . .	7 1/2
Holl. Dette active. . . . .	52 3/4	Passives . . . . .	5 1/2
Portugais, 5 p. c. . . . .	39 3/4	Russie . . . . .	35
Id. 3 p. c. . . . .	25 3/4	Brsil. Emp. 1834. . . . .	86 1/4

ANVERS, 11 LE SEPTEMBRE.

ANVERS. Det. activ. . . . .	106 1/2	PARIS. Cert. Falc. . . . .	90 1/2
Det. différ. . . . .	45 1/2	STAT. RO. Lev. 1832. . . . .	100 1/2
Emp de 48 mill. . . . .	101 3/4	à An. 1834. . . . .	97 1/2
HOLL. Dette active. . . . .	52	<b>CHANGES.</b>	
Rente remboursab. . . . .	97 1/4	Amst., c. jours. . . . .	14 av.
Autriche. Métalli. . . . .	104 7/8	Rotterd. Idem. . . . .	14 av.
Lots de fl. 100. . . . .	430 1/2	Paris, Idem. . . . .	18 av.
de fl. 250. . . . .	632 1/2	de 2 mois. . . . .	58 av. p.
de fl. 500. . . . .	113 5/8	Lond. p. Est. c. j. . . . .	40 1/2
Polac. Lots fl. 300. . . . .	131 1/2	de 2 mois. . . . .	41
de fl. 400. . . . .	86 1/2	Ham. p. 40 Hb. c. j. . . . .	35 1/2
BRÉSIL. E. à L. 1834. . . . .	18 3/4	de 2 mois. . . . .	35 1/2
ESPAG. Emp. 1834. . . . .	5 1/2	Bruxelles et Gand. . . . .	114 1/2
D. chf. 1834. . . . .	5 1/2		
Dit. p. 1834. . . . .	7 1/2		
Dette diff. . . . .	7 1/2		

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 11 SEPTEMBRE 1837.  
 L'active Espagnole a été assez ferme à notre bourse de ce jour. — Ardoin ouvert 183 1/2 et reste 183 1/2 cours au comptant.  
 Primes à un mois 19 dont 1 p. c.  
 On a fait peu d'affaires.

BRUXELLES, LE 11 SEPTEMBRE.

<b>COURS</b>			
Emp. Rotsch. . . . .	101 5/8	Act. des Hauts-F. . . . .	135 1/2
Fin cour. . . . .	92 3/4	Act. Charb. Flenu. . . . .	100 1/2
1836, 4 <sup>e</sup> lot. . . . .	92 3/4	Act. Banq. fonc. . . . .	100 1/2
Fin cour. . . . .	53 1/2	Act. Ch. H. et W. . . . .	125 1/2
Dette activ. 2 1/2. . . . .	99 1/2	Act. Ch. Sclessin. . . . .	116 1/2
E. de la ville 1832. . . . .	52 1/2	Act. Entr. Indust. . . . .	130 1/2
Dette active holl. . . . .	97 1/4	Act. Ch. Lev du F. . . . .	116 1/2
Rente domaniale . . . . .	85 3/8	Act. S. d'Ougrée. . . . .	116 1/2
BRÉSIL 1834. . . . .	100 1/2	Act. S. Sars-Lonch. . . . .	116 1/2
AUTRICHE. Métall. . . . .	104 5/8	Act. S. de Vennes. . . . .	100 1/2
ROME 1832. . . . .	100 1/2	Act. S. de Vennes. . . . .	100 1/2
PARIS. Falcomet . . . . .	90 1/2	Act. bat. à V. Anv. . . . .	100 1/2
Banque Tay. . . . .	92 1/2	Act. S. St. Léona. . . . .	134 1/2
PORT. Dona Maria. . . . .	18 5/8	Act. S. Chatelin. . . . .	114 1/2
ESPAG. Ard. 1834. . . . .	5 1/2	Act. S. Verreries. . . . .	114 1/2
Fin cour. . . . .	19 1/4	Act. Ecl. gaz. rés. . . . .	114 1/2
gross. pièces . . . . .	19 1/4	Act. S. Raffinerie. . . . .	114 1/2
pr. 4 m. d. l. . . . .	19 1/4	Act. Verr. Charl. . . . .	114 1/2
différée 1834. . . . .	19 1/4	Act. Expl. 1 <sup>er</sup> Espér. . . . .	114 1/2
anc. . . . .	19 1/4	Act. des Brasseries . . . . .	114 1/2
dette passive. . . . .	19 1/4	Act. Librairie H. . . . .	114 1/2
		Act. Typogr. W. . . . .	114 1/2
<b>CHANGES.</b>			
AMST. ct. jours. . . . .	pair	Act. Fabr. Tapis. . . . .	105 1/4
Lond. ct. jours. . . . .	12 08 3/4	Act. Fabr. de fer. . . . .	113 1/2
PARIS. ct. jours. . . . .	118 av.	Act. Mutual. ind. . . . .	113 1/2
		Act. C. de Bruges. . . . .	100 1/4
		Act. H. F. Monc. . . . .	100 1/4
		Act. lib. Meline. . . . .	100 1/4
<b>ACTIONS.</b>			
Act. Société Gén. . . . .	791 1/2	Act. S. act. réunn. . . . .	101 3/8
Act. id. em. Par. . . . .	1676 1/2	Act. S. de Flcu. . . . .	100 1/2
Act. de la S. de C. . . . .	139 3/4	Act. Ebnisterie. . . . .	100 1/2
Act. la B. de B. . . . .	140 1/2	Act. Librairie Sc. . . . .	100 1/2
Act. C. Sam. et O. . . . .	105 1/2	Act. Fab. Pianos. . . . .	100 1/2

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 11 SEPTEMBRE.  
 Le bateau à vapeur belge Princesse Victoria, v. de Londres, ch. de coton, café, tabac, 85 passagers, 4 voiture et 1 cheval. — Le bateau à vapeur anglais Ocean, v. de Londres, ch. de coton, cuivre, indigo et 30 passagers. — Le schooner danois Elisa, v. de St. Pétersbourg, sh. de pousse et laine.

PLACE D'ANVERS, LE 11 SEPTEMBRE.  
 Café. — Divers petits lots ont été traités, mais aucune affaire marquant n'a encore été citée.  
 Sucre brut. — On a fait aujourd'hui 420 caisses Bahia Moscovites à f. 12 1/4 et 130 caisses Bahia 2me. et 3me. blanc à f. 17 1/4 villos étranger.  
 Piment. — Une petite partie de 32 sacs, importée récemment, a été traitée à 48 cents acquitté. Rien de saillant dans les autres articles.

MARCHÉ DE LIEGE DU 11 SEPTEMBRE 1837.

Froment vieux, l'hectolitre, . . . . .	16 6r
Froment nouveau, id. . . . .	15 49
Seigle vieux, id. . . . .	12 22

Imprimerie de J.-Bte. NOSENT, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.

**AVIS IMPORTANT.**

LA PREMIERE VENTE QUI AURA LIEU SOUS LA GARANTIE DU GOUVERNEMENT A VIENNE, EST CELLE DES

**DEUX PALAIS DE WIEDEN**

D'UNE SOMME TOTALE DE

DEUX MILLIONS 182,500 FLORINS V. DE V.

**IRRÉVOGABLEMENT LE 21 OCTOBRE PROCHAIN.**

Une Action frs. 20.—Sept Actions y compris Une Rouge gagnante à frs. 120.

S'ADRESSER DIRECTEMENT A L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE

LÉOPOLD DEUTZ ET CIE., à Mayence s. l. Rhin.